

ASHWANI KUMAR

Avocat principal à la Cour suprême ; ancien ministre de la Justice, Inde

Le thème de cette session a suscité beaucoup d'attention ces trente dernières années. Nous savons maintenant, de haute autorité, que les transformations dues aux évolutions technologiques dans la décennie des années 1990 ont favorisé le processus de mondialisation et « préfiguré l'arrivée du XXI^e siècle » (Eric Hobsbawm). Le monde entier s'accorde à dire que la technologie est la réponse aux défis les plus urgents de notre temps que sont le changement climatique, les pandémies, la raréfaction de l'eau et des aliments dans d'importantes parties de la planète, la menace du terrorisme, la conduite de la guerre sur Internet, le développement de l'urbanisation, la croissance de la population, etc.

Alors que la révolution technologique a permis à l'individu d'accéder comme jamais auparavant à l'information et à la connaissance, des questions éthiques apparaissent dans une société qui fonctionne de plus en plus avec la technologie. Nous savons par exemple que 2,5 trillions d'octets de données sont générés chaque jour dans le monde, un volume qui tiendrait sur 10 millions de disques blue-ray, lesquels, empilés, mesureraient quatre fois la taille de la Tour Eiffel ; nous savons aussi qu'aujourd'hui, 90 % des données mondiales ont été créées ces deux dernières années. Et nous savons aussi que seulement 0,5% de ces données sont analysées et utilisées, d'après le cabinet IDC qui réalise des études dans ce domaine.

Il faut imaginer ensuite la menace que ce stockage d'informations peut représenter pour la vie privée des individus. La largeur du champ d'application de la technologie numérique, les pouvoirs qu'elle confère, et plus particulièrement Internet, ont soulevé des questions légitimes quant à l'invasion de nos espaces privés, qui définissaient jusque-là notre humanité. Les questions de déontologie concernant la collecte et l'utilisation d'informations médicales privées, notamment d'informations concernant l'ADN des personnes sont régulièrement posées. Les contenus des médias sociaux, impossibles à régler efficacement, ont irrémédiablement ruiné des réputations durement construites sans que les personnes concernées puissent véritablement se défendre. Dans le cadre de la confiance croissante accordée aux algorithmes en matière d'objectivité, des questions fondamentales se posent à propos de « ...la distinction à faire entre des modèles techniques et de vrais individus, et à propos des répercussions morales de cette distinction... ». Pouvons-nous complètement occulter le fait que dans l'analyse finale, les algorithmes sur lesquels l'économie des données s'appuie relèvent de choix qui sont faits par des êtres humains faillibles ? Pouvons-nous totalement oublier que des algorithmes pourraient encoder des éléments de mauvaise communication préjudiciables à des individus dans les systèmes automatiques censés régir notre existence au quotidien ? La question éthique par excellence qui nous pose problème est de savoir si la technologie numérique va compléter ou remplacer les compétences humaines, en compromettant au passage non seulement des millions d'emplois et la sécurité économique, mais en ayant aussi un impact sur les aspects humains de notre existence ? La technologie peut-elle remplacer l'expérience, les valeurs et le jugement des êtres humains ? Les décisions que nous prenons en matière de déploiement de technologie « moralement neutre » n'impliquent-elles pas des choix éthiques et des jugements de valeur ?

On nous dit qu'« Internet nous montre ce qu'il pense que nous voulons voir, mais pas nécessairement ce que nous avons besoin de voir ». Shannon Vallor (2011) a indiqué que des médias sociaux comme Facebook pouvaient renforcer les liens d'amitié, mais ne pouvaient pas faciliter « l'amitié vertueuse » ni le « partage de l'existence » au sens aristotélicien. Des questions du même ordre se posent par rapport aux véhicules autonomes, aux drones et aux robots. Quelle serait, par exemple, notre réaction en terme d'éthique si les algorithmes d'optimisation de la protection contre les accidents d'un véhicule autonome protégeaient ses occupants mais blessaient un piéton ou un motocycliste

après qu'un choix technologique spécifique clair ait été fait en conscience ? Ce type d'algorithmes d'optimisation de la protection contre les accidents remet en question nos jugements éthiques les plus fondamentaux et soulève des questions en matière d'équité, de droit et de choix de politiques.

Il est clair que le débat concernant les aspects éthiques d'une société axée sur la technologie doit être central pour qu'au moment des choix, « la moralité humanitaire essentielle » ne soit pas sacrifiée sur l'autel de l'uniformisation. Il est clair que le concept de belle vie et « d'épanouissement des individus » ne peut être une réalité si l'on balaie les questions profondément morales concernant la dignité humaine, et plus particulièrement si en dépit de progrès technologiques révolutionnaires, nous ne sommes pas capables de créer une société heureuse. Les inégalités salariales et les disparités de tous ordres ont aliéné une grande partie de la population mondiale et divisé le monde entre les très riches et les très pauvres. La confiance sociale et les relations humaines sont sinistrées. En effet, « ... Le produit intérieur brut ne mesure pas la santé de nos enfants, la beauté de notre courage, notre sagesse ou notre compassion... Il mesure tout, en somme, sauf ce qui fait que la vie vaut d'être vécue... » (Robert Kennedy, 1968). En réalité, la société technologique oblige à se demander « à quoi devrait ressembler le concept de vie idéale ».

Dans le domaine des relations entre les gouvernements et les affaires nous constatons une tendance croissante au manque de confiance entre les gouvernements et les affaires. Il y a aussi une déconnexion visible et perceptible entre les citoyens et leurs représentants élus, et dans pratiquement toutes les juridictions, cette déconnexion est de plus en plus prononcée. Les problèmes liés à une mauvaise gouvernance, au favoritisme et au déclin de la moralité sociale et politique continuent à remettre en cause la légitimité des gouvernements élus démocratiquement. L'influence envahissante des médias, et plus particulièrement des médias sociaux axés sur la technologie, n'a pas toujours eu un impact positif sur les méthodes de gouvernance, la politique et le changement social. Des insinuations et des allégations souvent non fondées, ancrées dans une « politique de l'envie » omniprésente, compromettent les principes premiers d'une gouvernance civilisée. Par exemple, la règle cardinale de jurisprudence pénale de la présomption d'innocence d'un accusé jusqu'à ce qu'il soit reconnu coupable est la première victime d'une politique axée sur les médias et le lynchage médiatique. Le droit de l'homme universel et fondamental à la dignité, qui englobe le droit à la protection de la réputation, est irrémédiablement compromis par des allégations qui prennent de l'ampleur, sont sauvegardées électroniquement pour toujours sur les médias sociaux, détruisant au passage le foyer et la famille des personnes concernées, et contre lesquelles il est impossible de se défendre. Sommes-nous incapables de réparer le mal qui est ainsi fait à la dignité humaine, simplement parce que la technologie s'est développée plus rapidement que nos lois et nos cadres réglementaires ?

Je rappelle la sagesse du Pape François et je le cite : « ... Une technologie coupée des questions éthiques ne pourra pas facilement restreindre elle-même son pouvoir... »

Peut-on permettre à notre créature de devenir notre maître ? Nous tous ici présents devons tenir compte de l'avertissement d'Albert Einstein, selon lequel nous ne devons pas laisser la technologie dépasser notre humanité. Nous savons que le monde va s'appauvrir si nous « sommes géniaux sans avoir de conscience ». (Général Omar Bradley, 1948). Comme nous l'a rappelé Martin Luther King, nous ne devons pas laisser « ... notre pouvoir scientifique... dépasser notre pouvoir spirituel... » Et en ce qui concerne la lutte contre la corruption dans la politique et dans la société, nous devons nous évertuer à défendre des valeurs et à dispenser une éducation qui prônent la probité comme façon de vivre, « ... et l'honnêteté comme principe à appliquer systématiquement... Si nous faisons preuve d'intégrité, alors le reste n'a pas d'importance, mais dans le cas contraire, alors rien n'a d'importance non plus... » (Dr Manmohan Singh). En effet « ... Quand on essaie de modifier les comportements, il est encourageant de garder à l'esprit que tout cercle vicieux entraîne un cercle vertueux si on en inverse le sens... » (Amartya Sen, 1999).

Les questions que je viens de soulever ne visent pas à critiquer la technologie, ni à s'y opposer au nom de l'humanité. Elles mettent en évidence une simple vérité, qui est que ce sont bien des hommes et des femmes en chair et en os qui ont infléchi le cours de l'évolution sociale à l'image de leurs propres croyances et de leur propre inventivité. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer à chercher des réponses à ces difficiles questions et défis de notre époque. Et comme Goethe nous le rappelait « ... On doit parfois redire ce à quoi l'on croit, proclamer ce avec quoi nous sommes d'accord, et ce que nous condamnons... ». Et effectivement, « ... Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Et si nous ne le faisons pas maintenant, alors quand ? »